

Rencontres et colloques

Audition publique sur l'"État des lieux de la gestion actuelle de l'apaisement de la douleur et perspectives médicales de son amélioration"

Organisée à l'Assemblée nationale le 20 janvier 2015 de 9h à 13h

Par: Espace éthique/IDF /

Publié le : 08 Janvier 2015

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Fichiers

- [Programme audition publique Gestion de la douleur \(1.44 Mo\)](#)

Poursuivre la réflexion

Programme complet via le lien situé à droite de cette page

Organisée conjointement avec les commissions des Affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, cette audition publique s'inscrit entre deux phases du débat public sur la fin de vie. D'un côté, elle se propose d'évaluer le rapport du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) sur ce même débat public, conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi du 7 juillet 2011 relative à la bioéthique. De l'autre, elle se déroule la veille même du débat sur la fin de vie, annoncé par le Président de la République, qui aura lieu le 21 janvier à l'Assemblée nationale.

L'audition publique comprend deux tables rondes s'ordonnant autour des regards croisés de personnalités d'horizons divers :

- l'une sur les aspects juridiques et éthiques de l'apaisement de la douleur ;
- l'autre sur la pratique de l'apaisement de la douleur

Organisé par :

Catherine Lemorton
Députée, Présidente de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale

Jean-Yves Le Déaut
Député, Président de l'OPECST

Bruno Sido
Sénateur, Premier vice-président de l'OPECST

Alain Milon
Sénateur, Président de la Commission des affaires sociales du Sénat

Inscription obligatoire :
opécst-contact@assemblee-nationale.fr
Jean-Louis Dumas - tél : 01 40 63 70 66
Muriel Salan - tél : 01 40 63 70 71

Partager sur :

- [*Facebook*](#)
- [*Twitter*](#)
- [*LinkedIn*](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire